

Profil de poste - Chargé(e) de mission services à la population

Dans le cadre de la réalisation d'un projet de services du Pays, le Pays des vallons de Vilaine recrute un(e) chargé(e) de mission Services à la population, pour une durée de 12 mois à compter de octobre 2009, selon les conditions de la convention collective de l'animation.

Missions

- La réalisation d'un état des lieux des services sur le territoire,
- L'étude des pratiques et des besoins de la population en matière de services
- L'identification des enjeux à partir de diagnostic et la recherche de solutions face aux problèmes
- La conduite partagée du projet avec l'ensemble des acteurs concernés tout au long du processus d'élaboration du projet de services (animation d'un partenariat).

Activités

La réalisation d'un diagnostic quantitatif et qualitatif des services à la population :

- Définition du concept de service (les services relevant d'une mission de service public ?), définition du champ d'analyse (la définition des hypothèses de travail doit trouver une traduction dans les orientations du projet de services)
- Identification et qualification des services existants et/ou rayonnant sur le territoire (inventaire exhaustif)
- Analyse de l'offre et restitution (rapport, traduction cartographique de l'offre, outils de communication...)

La définition des besoins de la population :

- Définition du concept de besoin (comment évaluer les besoins de la population pour ne pas arriver à un besoin de tout)
- Elaboration d'un questionnaire à l'attention des habitants, définition d'un échantillonnage (représentation démographique proportionnelle par commune, mais répartition de la CSP par communauté de communes)
- Réalisation d'une enquête des pratiques auprès de la population et des usagers (ce à quoi les habitants ont aujourd'hui accès, ce à quoi ils n'ont pas accès, les temps de trajet acceptables...)
- Traitement du questionnaire, analyse des besoins et restitution (rapport, cartes, outils de communication...)

La définition des enjeux d'un projet de services à la population :

Aucune méthode n'est préconisée, mais l'expérience montre que l'organisation d'échanges sous la forme d'un forum par exemple, peut être l'occasion de partager les résultats d'un travail avec les acteurs du territoire, d'échanger et d'approfondir l'étape du diagnostic. Cette étape est également importante car elle permet également de mesurer l'intérêt des acteurs à s'impliquer dans le processus collaboratif et la définition du programme d'actions qui va en résulter.

La définition des orientations de travail et du programme d'actions :

- Définition d'un programme d'actions pluriannuel selon les enjeux définis en préalable (santé, formation...)
- Identification des porteurs de projets et des moyens budgétaires à mettre en œuvre
- Identification des freins à lever
- Inscription dans les programmes (contrat de pays, contrat de territoire, Leader...)

Ce travail sera réalisé en concertation avec les acteurs locaux (élus, associations, usagers, acteurs sociaux, professionnels), réunis au sein d'un groupe de travail. Celui-ci validera les grandes étapes de l'élaboration du projet. L'enjeu est de croiser les observations, confronter les points de vue, placer les acteurs directement impliqués dans les services au cœur de la réflexion et de l'analyse.

Compétences

- Très bonne connaissance des services
- Autonomie, esprit d'initiative
- Capacité d'écoute et de médiation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité à travailler avec des partenaires variés

Profil

- Formation pluridisciplinaire de niveau bac + 4 ou 5 en aménagement / développement local / projet social / ingénierie de services
- Connaissances générales en développement local

Envoyez votre candidature avant le 14 septembre 2009 à : M. le Président - Pays des vallons de Vilaine - ZA la lande rose - 12 rue Blaise Pascal - BP 88051 - 25580 Guichen ou à jf.herbinot@paysdesvallonsdevilaine.fr